

Notice descriptive	
Titre	Décision du 4 juin 2026 relative à l'application de l'article 2 de l'arrêté du 7 janvier 2015 relatif à la participation de pilotes et d'ultralégers motorisés étrangers à des rassemblements ou des compétitions et manifestations sportives organisées par ou sous l'égide de la Fédération française de planeur ultraléger motorisé.
Numéro NOR	TRAA2615228S
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Aviation civile
Type de document	Décision
Date de signature	04-06-2026
Date de publication	09-06-2026
Document	TRAA2615228S.pdf